

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 novembre 2023

PLFSS POUR 2024 - (N° 1875)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 408

présenté par

Mme Rist, rapporteure au nom de la commission des affaires sociales (Rapporteure générale)

ARTICLE 10 TERDECIES

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement supprime l'article 10 *terdecies*, introduit au Sénat, qui unifie les catégories fiscales applicables aux produits du tabac à chauffer.